



## COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

# Le Royaume-Uni va de l'avant avec l'emballage neutre et devient le 3<sup>e</sup> pays à adopter cette mesure

**Montréal, 11 mars 2015** — La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** félicite chaudement les élus de la Chambre des communes du **Royaume-Uni** d'avoir adopté l'emballage neutre et standardisé pour toutes les cigarettes<sup>i</sup>, devenant ainsi le 3<sup>e</sup> pays au monde à avoir adopté cette mesure, et rappelle la pertinence pour le Québec de suivre cet exemple lors de la **révision imminente de sa Loi sur le tabac**.



Le **Royaume-Uni** prévoit l'entrée en vigueur de la mesure en mai 2016<sup>ii</sup> et devient le deuxième pays de l'**Union européenne** à l'adopter, suivant l'**Irlande** qui a adopté une loi similaire la semaine dernière,<sup>iii</sup> et l'**Australie** où la mesure est en vigueur depuis décembre 2012. « *Voilà qu'un 3<sup>e</sup> pays va de l'avant avec cette mesure aussi efficace que nécessaire. L'effet d'entraînement devrait mener à l'adoption de l'emballage neutre par bien d'autres pays sous peu, par exemple la France, la Nouvelle-Zélande et la Norvège qui ont toutes annoncé leur intention d'agir en ce sens,* » explique la **porte-parole de la Coalition, Dre Geneviève Bois**.

Au **Québec**, le tabac demeure la première cause de décès évitables, et est responsable d'environ un décès sur cinq. Bien que d'importants progrès aient été réalisés, le taux de tabagisme a stagné pendant plusieurs années jusqu'en 2012, et reste encore coincé au-delà de 20 %.<sup>iv</sup> « *Il faut tout faire pour contrer cette épidémie, incluant l'élimination de toutes les formes de promotion en faveur du tabac. Le Québec a le pouvoir d'adopter l'emballage neutre pour les produits du tabac vendus sur son territoire.* » Cette mesure devrait donc être mise de l'avant dans le cadre de la révision de la Loi sur le tabac prévue ce printemps. »

L'emballage dit « neutre » est la suite logique de l'interdiction de la publicité, puisqu'il retire la capacité aux cigarettiers de faire des emballages des véhicules promotionnels. L'emballage neutre interdit l'usage de logos et d'images de marque, et « *cela élimine la possibilité d'associer le tabac à des valeurs positives et à des styles de vie qui sont attirants pour les jeunes, comme l'indépendance, l'aventure, la mode ou la minceur. Lorsqu'on sait que le tabac n'offre aucun bénéfice, qu'il cause la dépendance et qu'il tue la moitié, voire plus, de ses usagers, l'associer à des valeurs ou des images positives ne devrait jamais être permis. Au contraire, l'emballage des produits du tabac devrait refléter ce qui se trouve à l'intérieur : des produits dangereux, inutiles et fortement dépendogènes,* » rajoute **Dre Bois** (voir encadré ci-dessous pour plus d'information sur l'emballage neutre).

La **France** a annoncé l'automne dernier que l'emballage neutre serait bientôt implanté dans ce pays,<sup>vi</sup> et la **Nouvelle-Zélande**, la **Norvège**, l'**Afrique du Sud** et les **Émirats arabes unis** considèrent cette mesure ou ont commencé à progresser vers celle-ci.<sup>vii</sup> « *L'adoption par un 3<sup>e</sup> pays montre bien l'effet 'boule de neige' qui est courant pour les mesures de lutte au tabagisme. Le rythme risque même de s'accélérer : en 2001, le Canada était le premier pays à bonifier les mises en garde de santé en y ajoutant des images, et en 2014, 77 juridictions avaient cette mesure en place. La même chose risque de se produire avec l'emballage neutre,* » explique **Dre Bois**.

Le **Québec** a longtemps été considéré comme un leader mondial grâce à la Loi sur le tabac de 1998 et à sa révision en 2005, mais 10 longues années d'inaction législative ont ensuite suivi. Ces deux lois incluaient des précédents mondiaux, comme l'interdiction des commandites de tabac et l'interdiction de la vente dans les milieux socioculturels.

« *Il est non seulement temps de réviser la Loi, mais aussi de considérer toutes les options prometteuses, dont celles démontrées efficaces ailleurs dans le monde. Les mesures qui seront étudiées par le gouvernement du Québec devraient refléter l'ampleur du problème. À l'aide de mesures solides et audacieuses comme l'emballage neutre, il est tout à fait possible de réduire le taux de tabagisme à 10 % en 10 ans, plutôt que de demeurer coincés à un taux de plus de 20 % comme c'est le cas actuellement,* » conclut la **porte-parole**.

### Qu'est-ce que l'emballage neutre?

Les règles de l'emballage neutre ont comme effet l'élimination complète de l'imagerie et des logos sur les emballages de tous les produits du tabac, qui doivent alors être vendus dans des paquets tous de la même couleur (en Australie, le brun-vert). Les règles décrètent également la taille et la forme des paquets : les surfaces sont des prismes rectangulaires simples avec un mécanisme d'ouverture simple à rabat. Les mises en garde de santé ne peuvent donc pas être déformées ni imprimées sur de petits paquets où elles sont illisibles.

Pour plus d'information sur l'emballage neutre et l'impact de la loi en Australie, consultez le document-synthèse à ce sujet : [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2014/DOCU\\_14\\_12\\_18\\_Impacts\\_Australie\\_EmballagesNeutres.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_12_18_Impacts_Australie_EmballagesNeutres.pdf)

- 30 -

**Entrevues :** Dre Geneviève Bois, porte-parole CQCT, 514-598-5533; 514-602-2508 (cell.).

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

<sup>i</sup> **Convenience Store**, "MPs have voted in favour of plain packaging for tobacco": <http://www.conveniencestore.co.uk/news/mps-have-voted-in-favour-of-plain-packaging-for-tobacco/515043.article> ; **Chambre des communes** (Royaume-Uni), procès-verbal (sera mis à jour dans les prochaines heures): <http://www.parliament.uk/business/publications/hansard/commons/by-date/#session=26&year=2015&month=2&day=10> ; règlement : <http://www.legislation.gov.uk/ukdsi/2015/978011129876/contents> .

<sup>ii</sup> **Intellectual Property Watch**, « Tobacco Plain Packaging Discussion Lights Up Again At WTO », 25 février 2015. <http://www.ip-watch.org/2015/02/25/tobacco-plain-packaging-discussion-flames-up-again-at-wto>

<sup>iii</sup> **Houses of the Oireachtas** (législature irlandaise), "Public Health (Standardised Packaging of Tobacco) Bill 2014". <http://www.oireachtas.ie/viewdoc.asp?fn=/documents/bills/28/bills/2014/5414/document1.htm>

<sup>iv</sup> **Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2003-2013** de **Statistique Canada**. Composante annuelle, tableau 105-0501: Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires, et groupes de régions homologues. (Variable : fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion.) [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2014/STAT\\_14\\_06\\_27\\_ESCC\\_TabagismeQc\\_Variation\\_2003\\_2013.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/STAT_14_06_27_ESCC_TabagismeQc_Variation_2003_2013.pdf)

<sup>v</sup> **Société canadienne du cancer**, note légale, 17 février 2015.

[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2015/MEMO\\_15\\_02\\_17\\_SCC\\_Cunningham\\_TobaccoPackaging\\_ProvincialAction.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/MEMO_15_02_17_SCC_Cunningham_TobaccoPackaging_ProvincialAction.pdf)

<sup>vi</sup> **Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes** (France), communiqué de presse, 25 septembre 2014. <http://www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-presente-le-programme-national-de-reduction-du-tabagisme.html> ; [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/250914\\_-\\_Dossier\\_de\\_Presse\\_-\\_PNRT\\_2\\_.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/250914_-_Dossier_de_Presse_-_PNRT_2_.pdf)

<sup>vii</sup> **Tariana Turia, ministre déléguée à la Santé de la Nouvelle-Zélande**, "Government moves forward with plain packaging of tobacco products" <http://www.beehive.govt.nz/release/government-moves-forward-plain-packaging-tobacco-products> ; **Ministère de la Santé** (Norvège), "Norwegian Government to consult on proposal for standardised packaging of tobacco products"; [http://www.fctc.org/images/stories/Norway\\_plain\\_packs\\_press\\_release\\_090215.pdf](http://www.fctc.org/images/stories/Norway_plain_packs_press_release_090215.pdf) ; **Folha Manufacturers Ltd**, "South Africa plans plain cigarette packaging by 2015: minister". <http://folha.co.za/south-africa-plans-plain-cigarette-packaging-by-2015-minister/> ; **GulfNews**, « Tougher measures to deter UAE smokers », janvier 2014. <http://gulfnews.com/news/gulf/uae/health/tougher-measures-to-deter-uae-smokers-1.1276947>